

Les Gorilles de Bwindi



Jours:	4
Prix:	1875 USD Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★☆☆☆
Vie sauvage	Trekking

Si vous ne disposez que peu de temps en Ouganda, et souhaitez optimiser ce dernier pour profiter d'une découverte des Gorilles de Montagne de Bwindi, alors ce programme a été conçu pour vous.

Survolez les paysages majestueux de l'Ouganda, pour vous rendre dans la région des montagnes de Bwindi où une rencontre hors du temps avec ces primates débonnaires vous attend.

Points forts

- . Vol panoramique au dessus des somptueux paysages de l'Ouganda
- . Gorilles de montagne de Bwindi
- . Rencontre avec les communautés du Parc

Aspect pratique

1 heure de vol pour vous rendre à Kisoro, puis pour revenir à Entebbe. 3 nuits en hôtels de bon confort et camps de tentes stylés. Repas froids à midi, chauds et variés le soir. Chauffeur/guide francophone expérimenté. Climat chaud de type équatorial (25 à 30°). Nuits fraîches en altitude.

Jour 1. Arrivée à Entebbe, sur les berges du lac Victoria



Entebbe

- Depuis votre hublot, vous apercevez le Lac Victoria, et les îlots essaimés dans ses eaux limpides où les pêcheurs s'affèrent. Atterrissage à Entebbe, la porte de l'Ouganda, où votre chauffeur vous attend, et vous accompagne à votre hôtel. Reste de la journée libre.

Hébergement

Papyrus Guesthouse

Jour 2. Envol vers la Forêt de Bwindi



Entebbe

350km - 1h 10m

Kisoro

6km - 15m

Parc national de Bwindi

- Petit déjeuner puis transfert pour l'aéroport où vous embarquez pour votre vol à destination de Kisoro au sud Ouest du Ouganda. Le départ est prévu à 07H00 pour une arrivée sur place à 8H10. En vol vous profiterez d'une vue splendide sur les divers paysages ougandais : montagnes, collines, cultures en terrasse et autres forêts tropicales.
- Accueil à destination par votre guide-chauffeur francophone. Ensemble vous rejoindrez votre lodge dans la forêt de Bwindi où nous attend notre rencontre avec les Gorilles des Montagnes. Arrivée sur place pour le déjeuner, et après-midi dédiée à la découverte, à pied, des villages aux alentours

Nota Bene : En Ouganda, nous achetons des permis gorilles pour un groupe spécifique. Nous achetons des permis pour 4 secteurs répartis sur l'ensemble du parc de Bwindi et non pas pour un groupe de gorilles donné. Chacune de ces 4 entités géographiques

possède un bureau où les voyageurs convergent le matin du trekking et où le responsable leur attribue le groupe à visiter. De ce fait, les hôtels ainsi que le temps de trajet pourront changer en fonction de la disponibilité des permis gorilles.

☕ Petit déjeuner	Papyrus Guesthouse
🍴 Déjeuner	Inclus
🍷 Dîner	Rushaga Gorilla Camp
🏠 Hébergement	Rushaga Gorilla Camp

Jour 3. Rencontre avec les Gorilles des montagnes



Parc national de Bwindi 📍
🚗 50km - ⌚ 1h
Parc national de Bwindi 📍

- Voici enfin arrivé l'expérience tant attendu de votre voyage en Ouganda : **la rencontre avec les Gorilles des Montagnes !**

Réveil matinal, puis départ pour la réception du Parc d'où nous partirons accompagné de pisteurs et de notre guide spécialisé à la recherche des Gorilles. Ces derniers apprécient les forêts humides et sont végétariens. Les clans sont composés de 8 à 20 individus dont le mâle dominant, des femelles adultes et les adolescents. Le mâle a son dos de couleur argenté et peut atteindre une taille d'1m70 et peser jusqu'à 250 kg. Nos lointains cousins sont des animaux pacifiques et débouillonnés qui nous observeront tout en continuant à chercher leur nourriture dans leur univers végétal. Émotion et sensation intense garantie pour tous les amoureux de la nature !

Heures de marche: 3 à 7 heures de forêt avec rangers-pisteurs en fonction du groupe attribué.

☕ Petit déjeuner	Rushaga Gorilla Camp
🍴 Déjeuner	Inclus
🍷 Dîner	Rushaga Gorilla Camp
🏠 Hébergement	Rushaga Gorilla Camp

Jour 4. Derniers instants en Ouganda



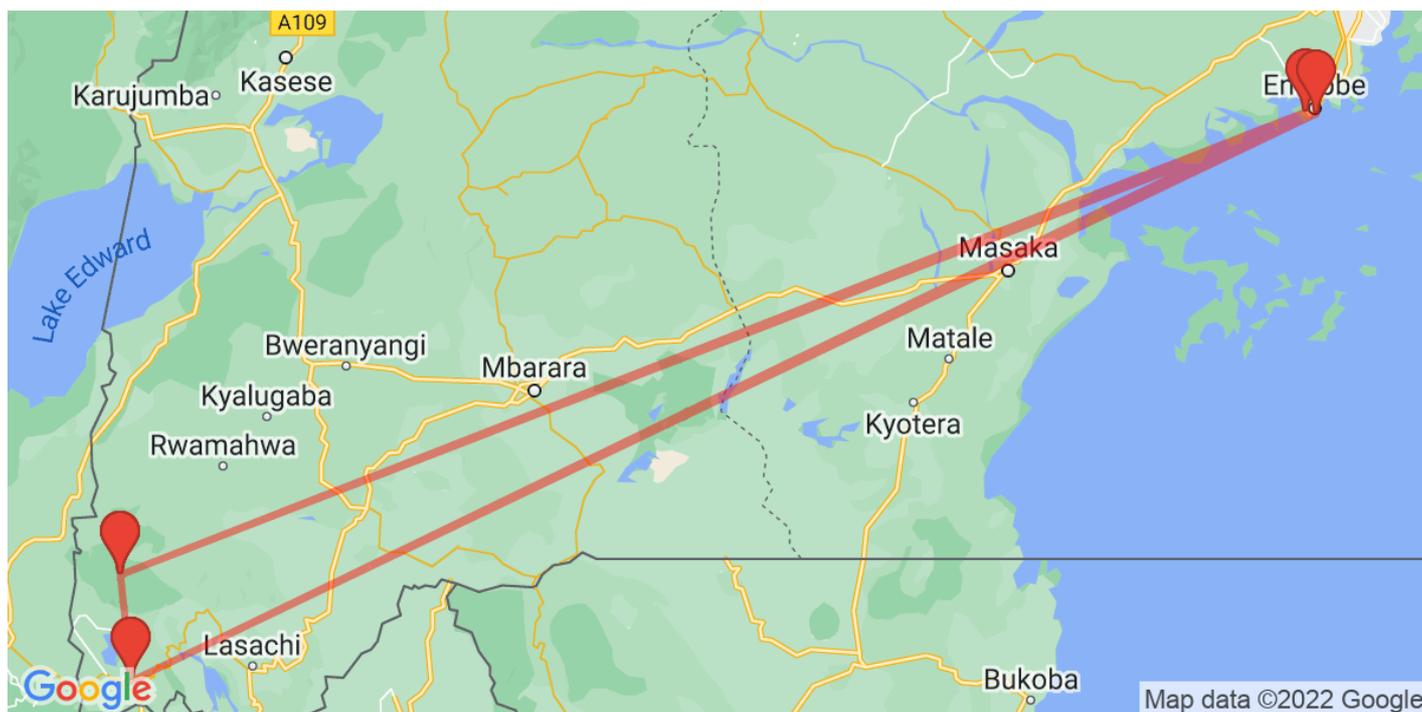
Parc national de Bwindi 📍
🚗 6km - ⌚ 15m
Kisoro 📍
✈️ 350km - ⌚ 2h
Départ 📍

- Petit déjeuner au lodge avant de reprendre la route pour la piste d'atterrissage de Kisoro, où nous embarquons à bord de notre vol retour à destination d'Entebbe. Départ à 08H25 pour une arrivée prévue à 11H25, à temps pour votre connexion avec votre vol international retour vers l'Europe.

À bientôt en Ouganda !

☕ Petit déjeuner	Rushaga Gorilla Camp
------------------	----------------------

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

Hébergement classique

2-2	4-4	6-6	SS
2100 USD	2000 USD	1875 USD	145 USD

Tarifs 2022

Vous pouvez **privatiser ce voyage aux dates de votre choix**, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous.

Bien sûr dans le cadre d'un voyage privé, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et en fonction de vos commentaires nous vous proposerons **un voyage sur mesure**.

Hébergement "Luxe" (nous contacter pour détail)

2-2	4-4	6-6	SS
2500 USD	2400 USD	2275 USD	275 USD

Inclus

- Hébergements comme indiqués sur le programme
- Tous les repas à partir du petit déjeuner du jour 2 au petit déjeuner du jour 4
- Guide Chauffeur francophone et expérimenté.
- Transferts en minibus de l'aéroport d'Entebbe vers le lodge/hôtel et vice-versa.
- Transferts en véhicule du lodge de l'aérodrome de Kisoro jusqu'au loge et vice-versa et aussi du lodge vers le point de départ pour trekking aux gorilles.
- Vols aérolink EBB-KISORO et KISORO-EBB.
- Eau minérale dans la voiture et durant les trekkings
- Les entrées et activités dans les parcs :

- * Permis gorilles: 700\$

- * Permis Chimpanzés : 200\$

- * Marais de Bigodi : 35\$

Non inclus

- Les vols internationaux
- Les repas non mentionnés dans le programme ci-dessus
- Les boissons alcoolisées ou d'agrément
- Les pourboires
- Le visa
- Les dépenses personnelles
- Supplément "Haute saison" entre les 20 et 31 décembre

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Passeport en cours de validité, valable 6 mois après la date de retour, pour les ressortissants français, belges ou suisses. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Visa

Le visa est obligatoire pour les ressortissants français, belges et suisses (1 entrée, 50 USD pour les Français, les Belges et les Suisses, 100 USD pour un visa à entrées multiples). Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

il est recommandé à tout étranger souhaitant se rendre en Ouganda d'initialiser sa demande de visa en ligne.

Il convient donc de se connecter au site [Uganda E-Immigration System](#)

Après avoir rempli et envoyé en ligne le formulaire de demande de visa (en langue anglaise), le demandeur recevra une réponse des services de l'immigration. Cette réponse devra être imprimée et remise aux services frontaliers de l'immigration lors de l'arrivée à la frontière ougandaise.

La prise biométrique des empreintes et l'apposition d'une vignette visa seront alors effectuées sur place. Il est nécessaire de prévoir 100 US\$ en espèces pour un visa touristique à entrées multiples, et 50 US\$ pour entrée simple. Il est également possible d'obtenir un visa unique Kenya, Ouganda et Rwanda (dit « East African Tourist Visa »). Pour plus de renseignements sur les tarifs en vigueur.

Toutefois, il est encore possible d'obtenir un visa à votre arrivée en Ouganda, bien qu'il soit conseillé d'avoir effectué ces démarches en amont (en ligne ou auprès de l'ambassade la plus proche de votre domicile)

Pour information, le détenteur d'un visa récemment délivré, à l'aéroport ou par une ambassade de l'Ouganda à l'étranger, reste exempt de cette procédure en ligne pendant la durée de validité de son visa.

Les formalités de prorogation du visa de tourisme doivent être entreprises sur place auprès des services locaux d'immigration.

Pour plus d'informations, prendre l'attache de l'ambassade d'Ouganda la plus proche de votre domicile:

[Ambassade de l'Ouganda en France](#)

[Ambassade de l'Ouganda en Belgique](#)

[Ambassade de l'Ouganda au Canada](#)

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.